

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 4 (1974)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** AVS : la chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LA CHRONIQUE AVS

### Les yeux en face des trous

Les yeux en face des trous et pas plus gros que le ventre: voilà aujourd'hui la formule à appliquer à la lettre si l'on veut rester à la surface d'une mer tumultueuse, à la surface d'un monde déséquilibré.

Il est malheureusement une autre formule qui ne dispose pas des mêmes lettres de noblesse...: «Tout et tout de suite!» Nous nous garderons bien d'affirmer qu'il y a de la démagogie là-dessous pour nous contenter de prétendre que ladite formule n'est pas teintée d'un bien grand réalisme. Sauf si on ne réfléchit pas (trop).

L'AVS, à entendre certains de nos compatriotes, «n'a rien compris». Ils veulent évidemment se rendre intéressants: ils disent ce qu'ils savent, mais ils ne savent pas ce qu'ils disent. A ceux qui affirmaient, le mois dernier, que l'AVS thésaurisait et qu'il fallait supprimer leur rente aux riches, ajoutons ceux qui n'hésitent pas à poursuivre sur cette lancée:

- Les cotisations sont trop élevées (et de crier au scandale).
- L'AVS à 60 ans.
- Il y a trop d'écart entre les gros et les petits rentiers.

Arrêtons-nous là: la ration est suffisante pour ce mois de juin.

#### POURQUOI PAS?

C'est le jour des citations, on l'aura remarqué... Celle-ci encore: «On ne peut contenter tout le monde et son père!» En matière d'AVS, elle s'impose presque.

L'AVS ne pourra jamais contenter tout le monde, même si, une fois ou l'autre, les rentes sont uniformisées. On trouvera à ce moment-là d'autres sujets de récriminer: le monde est ainsi. On a vu, l'autre jour, que les réserves de l'AVS conservaient des proportions nullement démesurées. On a constaté aussi que les «riches» — et d'aucuns se gargarisent de ce mot sans savoir très bien ce qu'il recouvre — payaient bien leur part de cotisations et qu'ils n'en recevaient qu'une modeste contrepartie. La solidarité y trouve son compte: c'est l'essentiel!

Quand on dit que les cotisations AVS sont trop élevées, c'est peut-être, alors, à titre de plaisanterie?

Mais ce n'est encore qu'un début, ne nous faisons pas d'illusions! A la date du 1<sup>er</sup> janvier prochain (déjà), elles prendront «un coup de haut», pour ne pas dire «un coup de vieux». Et elles en prendront un autre à plus ou moins brève échéance si la 9<sup>e</sup> révision de l'AVS accentue le mouvement de la 8<sup>e</sup>. En somme, comment pourrait-on faire autrement, on vous le demande, en regard d'une situation qui se détériore d'heure en heure?

Est-ce si étonnant que cela? L'AVS suit les règles de la répartition immédiate: ce qui entre dans sa caisse sous forme de cotisations en sort sous forme de rentes. Pour que l'on «sorte» des rentes convenables, il faut faire entrer en parallèle des cotisations en valeur correspondante. Comment voulez-vous qu'on s'en tire autrement? Seuls les stratèges du Café du Commerce seraient capables de nous donner la recette, eux qui jonglent avec la pierre philosophale, l'alchimie, et les fées... Les cotisations AVS dépassent aujourd'hui la limite du 9%, compte tenu des contributions à l'AI et à la caisse des alloca-

tions pour perte de gain à l'intention des militaires, compte tenu des frais d'administration, qui n'ont rien d'excessif. Mais il faut se dire qu'on sera bien près du niveau des 10% l'année prochaine déjà, que le deuxième pilier soit érigé ou non. Et les cotisations de ce même deuxième pilier viendront gentiment s'ajouter à celles de l'AVS. Ce n'est pas (tout à fait) pour rien qu'on n'en parle pas trop ces temps-ci. Un jour, pourtant, il conviendra bien de reprendre le sujet.

#### L'AVS A 60 ANS

Mais pourquoi pas? La main-d'œuvre, en Suisse, est beaucoup trop abondante aujourd'hui. En octroyant une rente AVS dès l'âge de 60 ans, on allègerait le marché du travail et on éviterait le chômage... En affichant de telles prétentions — qui peuvent fort bien se réaliser une fois ou l'autre, quand, par exemple, la société de consommation aura traversé sa crise actuelle — on méconnaît — en méprisant souverainement — les difficultés de l'heure présente. A moins que l'on ne songe qu'à accentuer le marasme dans lequel nous nous (dé)battons depuis quelques années déjà. En voulant ignorer que l'on se prépare des lendemains qui déchantent.

Les propos tenus par l'ancien conseiller fédéral Nello Celio se traduisent maintenant par les faits sous la férule de son successeur lausannois, M. Georges-André Chevallaz, qui a brossé un tableau pour le moins inquiétant de la situation. Les caisses sont vides, qu'il s'agisse de celle de la Confédération, celles des cantons, celles des communes. Les exceptions d'usage en pareil cas ne font que confirmer la règle. Elles n'ont aucun autre pouvoir. En tout cas pas celui d'amener de l'argent au moulin des corporations publiques. Cet argent, qui va l'y amener? Les contribuables, semble-t-il, sont tout indiqués...

#### UNE NOTE GAIE

Terminons sur une note gaie en renseignant l'un de nos lecteurs qui se demande s'il a bien l'obligation de verser des cotisations AVS jusqu'à l'âge de la retraite puisqu'il a maintenant cessé toute activité et qu'il lui reste trois ans avant de l'atteindre.

La réponse est simple: c'est oui! L'âge de la retraite AVS marque la fin de la période d'assujettissement aux cotisations. Autrement dit: à 65 ans. Ou à 62 ans pour les femmes, bien sûr. En d'autres termes encore, activité lucrative ou non: cotisations!

Obligatoires en plus. Etant évidemment entendu que les bases ne sont pas identiques dans les deux cas: salaire ou revenu pendant que l'on exerce une activité lucrative, fortune et revenu acquis sous forme de rente lorsqu'on ne l'exerce plus. Si notre lecteur, d'aventure, ne payait pas de cotisations pendant la période qui le sépare de l'âge de 65 ans, sa retraite subirait une sensible diminution. En théorie davantage qu'en pratique, parce qu'on se chargerait de le relancer. Mais il peut arriver que l'on ne connaisse pas sa situation dans le détail! Pour reprendre une formule toute faite, comme au début de ces lignes: Il faut ce qu'il faut. Et les vaches, si l'on veut, seront bien gardées, car les caisses de compensation, dans l'intérêt avant tout de leurs assurés, calculent l'arrière qu'ils pourraient leur devoir avant de leur distribuer leurs rentes.

On se doit d'ajouter que notre correspondant n'a nullement l'intention de ne pas payer de cotisations pour son inactivité. Loin de là. Il se demande sans plus quelle est la solution à lui applicable. Il serait même «volontaire» pour arrondir ses mensualités. Comme on le comprend et comme on sait que c'est (malheureusement) impossible. Quant à savoir s'il y a bien trop d'écart entre les petits et les gros rentiers, c'est là un problème à reprendre une autre fois...

Paul-Armand Olivier



1003 Lausanne  
Rue Centrale 1  
Tél. 20 33 41

Notre programme vous renseignera sur nos  
**MAGNIFIQUES EXCURSIONS**  
organisées toute l'année.

Beaux voyages en Suisse et à l'étranger.  
Cars modernes très confortables.  
Conducteurs consciencieux et prudents.

### Conditions spéciales aux « Aînés »

Tous renseignements à notre bureau.

A vous tous de **60 ans** révolus et plus,

nous offrons un taux d'épargne spécial de

**5%**

Annoncez-vous à nos guichets  
ou produisez votre livret par correspondance  
avec une pièce d'identité.

### CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

gérant de la

### Caisse d'épargne cantonale

Garantie à 100 % par l'Etat de Vaud

LAUSANNE

et ses agences

### Les clubs de la Fédération

L'envoyé spécial d'« Aînés » a effectué une enquête à Genève, au sein des clubs — au nombre de 13 — de la Fédération. Cette enquête paraîtra dans notre prochain numéro. Elle comportera notamment une interview de Mme Louisa Vuille, présidente de la Fédération susmentionnée.

CHRONIQUE DU **MDA**  
COUCHIRARD 8, LAUSANNE, TÉLÉPHONE 25 84 71

### Des vacances de rêve à M'Diq...

A 70 km de Tanger, à mi-chemin de Tétouan et Ceuta, un petit village de pêcheurs, M'Diq, situé au bord de la mer. Imaginez une médina construite en amphithéâtre au bord de la mer, avec la forêt comme écrin; une côte caressée par la mer Méditerranée. Le village de vacances offre une vraie liberté dans le site de Rif Djebla. Le village est composé de petits appartements de style local. La nourriture française est de très bonne qualité. Elle comporte un ou deux plats marocains. La découverte du Maroc offre mille attractions: prestige de la civilisation arabo-andalouse, charmes de la vie indigène, richesse des sites naturels. Des possibilités d'excursions à Tétouan, Chaouen, Souk Ouedlaoud, Tanger, et même Gibraltar permettent de découvrir les merveilles de la région. Le village, équipé d'une bibliothèque, organise, par l'intermédiaire de ses animateurs, des causeries, des débats, des attractions folkloriques, danses, musique, et projection de films. Une piscine d'eau douce et la mer enchantent les amateurs de baignades.

Le MDA a déjà organisé l'an dernier un voyage-vacances à M'Diq. L'expérience fut très positive. Elle nous incite à récidiver. Deux accompagnants du MDA serviront de conseillers. L'offre est exceptionnelle: voyage + pension complète avec boisson comprise: Fr. 860.- pour un minimum de 30 participants. Dates: du 7 au 21 septembre 1974.

Je m'inscris/Nous nous inscrivons pour le séjour au Maroc.

Nombre de personnes: \_\_\_\_\_

Nom(s) et prénom(s): \_\_\_\_\_

Adresse(s): \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

N° postal et localité: \_\_\_\_\_

Je m'engage/Nous nous engageons à verser dès réception de votre bulletin de versement l'acompte d'inscription de Fr. 100.- par personne.

Signature: \_\_\_\_\_



VENEZ  
NOUS VOIR  
VOUS SEREZ  
GENTIMENT  
REÇUS

**LES OPTICIENS IRIS**  
3, rue Mauborget (Bel-Air)  
LAUSANNE

## DURS D'OREILLES GRANDE NOUVEAUTÉ

Enfin nous pouvons vous présenter un appareil acoustique avec le nouveau microphone directionnel, qui vous procure une excellente audition même dans une ambiance très bruyante. Venez l'essayer, sans aucun engagement dans la maison spécialisée

**J.P. SCHMID**  
ACOUSTIQUE  
Petit-Chêne 38 (face cinéma Georges V)  
Lausanne Tél. (021) 23 49 33

Etant fournisseur de l'Assurance invalidité et de l'AVS, nous nous occupons de toutes les démarches.



VALAIS

## Une décision heureuse

A la suite d'une récente décision du Parlement, la possibilité sera donnée à tous les aînés de s'affilier à une caisse-maladie (dès le 1<sup>er</sup> janvier 1975). Jusqu'à ce jour, en Valais, l'âge limite d'entrée dans une caisse se situait à 55 ans ou au mieux à 60 ans. Ainsi la limite d'âge sera supprimée par les caisses qui, en retour, seront subventionnées par l'Etat.



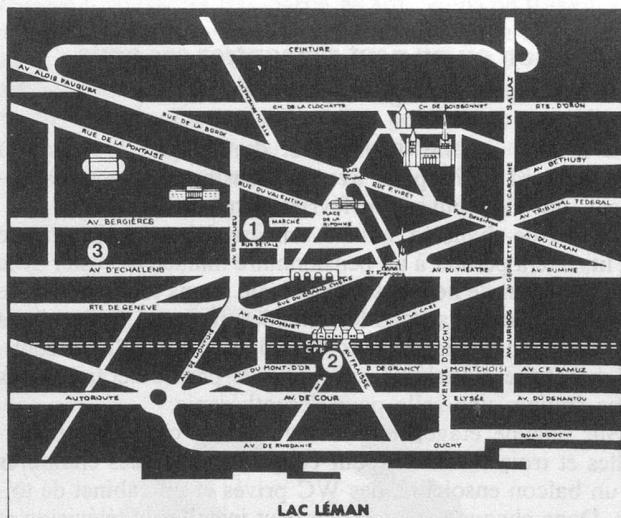
VAUD

## Bonne route!

Une conférence de presse sur la campagne d'information et l'exposition itinérante de Pro Senectute, dont nous vous avons entretenus dans le n° 5 d'«Aînés» 1974, a eu lieu le lundi 6 avril, à Vevey.

Inaugurant cette vivante exposition itinérante, M. J.-J. Luzio, président de Pro Senectute-Vaud et chef des Services sociaux de La Tour-de-Peilz, souligna l'intérêt particulier et le pourquoi de cette campagne. L'antique «Saurer» (ci-dessus) visitera 34 localités du canton de Vaud, dans le but d'une information précise relative à l'activité de la Fondation Pro Senectute.

Photo A. Gavillet



## Pharmacies Populaires

### Officines :

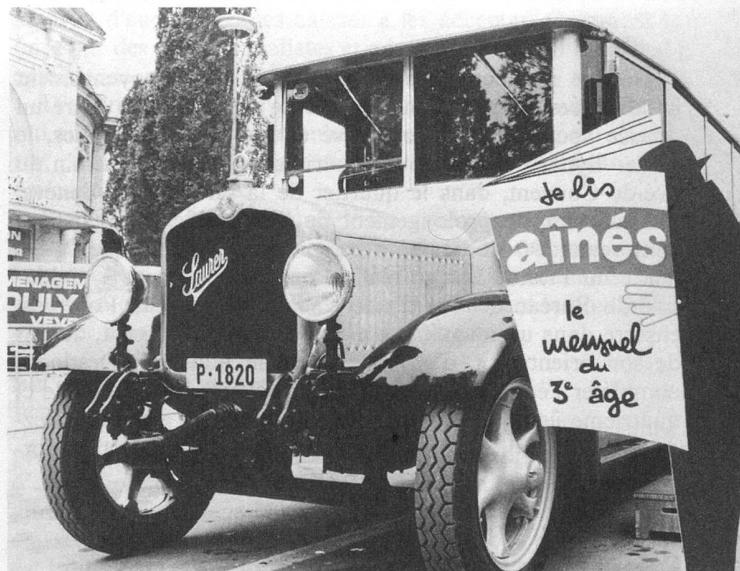
- 1 Rue de l'Ale 30  
22 38 61
- 2 Av. Fraisse 3  
26 38 62
- 3 Av. d'Echallens 81  
24 08 54

Livraisons rapides  
à domicile

### Ristourne 10 %

(Art. régl. exceptées)

Timbres PHAR-POP



Je crois l'heure venue, fiston, de te faire un aveu: à la maison, le bon papa Noël... c'était moi!  
(Dessin de Courtois-Cosmopress)

